



## Elvira Martinez

---

**Email** emartinez@ftpa.fr

**Fonction** Counsel

**Elvira Martinez** intervient en matière de restructuration pré et post acquisitions. Elle réalise les audits sociaux lors des cessions, fusions et rapprochements de sociétés dans un contexte national ou international. Elle conseille les entreprises tant dans leurs relations avec les représentants du personnel (procédure d'information et de consultation) qu'avec les administrations du travail.

Elvira Martinez accompagne les entreprises étrangères lors de leur implantation en France en les assistant à la fois dans leurs premières démarches administratives (immatriculation des firmes étrangères) mais aussi en les aidant à mettre en place les bases de leur future activité (choix de la convention collective, de la protection sociale, rédaction des contrats de travail, clauses particulières relatives à la rémunération, aux obligations de non-concurrence, statut des dirigeants). Son intervention se poursuit au-delà de la phase d'implantation par un conseil au quotidien sur toutes les problématiques sociales individuelles (rédaction des contrats de travail, procédures disciplinaires, évolution de l'emploi, problématiques de discrimination ou de souffrances au travail) ou collectives (mise en place des procédures collectives de licenciement, proposition d'accords d'entreprise) et de sécurité sociale (contrôle et redressement Urssaf).

Elle conseille les entreprises souhaitant exporter leur savoir-faire à l'étranger dans la mise en place de leur politique de mobilité : détachement et expatriation (procédure à suivre, protection sociale internationale, avenant de détachement, détermination du package).

Avant de rejoindre FTPA, Elvira Martinez a exercé au sein des départements droit social des cabinets Linklaters et Alliance, Norton Rose, Landwell et dernièrement Reinhart Marville Torre.

Elle a exercé à Londres pendant deux ans au sein du département mobilité internationale de Towers Perrin puis elle a rejoint le Syndicat National des pilotes de lignes. Elle est inscrite au barreau de Paris depuis 1996. Elle parle français, anglais et espagnol. Elle est titulaire d'un DEA droit des affaires et fiscalité de l'Université de Paris X.